

Conditions de participation

Les épreuves du Trophée de Ligue U10 - 9 trous sont ouvertes aux joueurs et joueuses répondant aux Règles du statut amateur, licenciés à la Fédération Française de Golf et titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Catégories d'âge : U10 (nés en 2013 ou après)

Le nombre maximum d'inscriptions par étape et pour la Finale est fixé à 30 participants

Filles / Garçons	Nombre Minimum	Drapeau Minimum	Wild Card
Filles	6	Jaune	5
Garçons	19	Jaune	

Pour l'ensemble des étapes, les joueurs licenciés de la ligue Occitanie seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus aux règlements.

Epreuves qualificatives & Finale : Dates et lieu

Etape 1/6 : 18 & 19 février au Golf de Vacquerolles

Etape 2/6 : 22 & 23 avril au Golf de Palmola

Etape 3/6 : 13 & 14 mai au Golf de Carcassonne

Etape 4/6 : 27 & 28 mai au Golf de Fontcaude

Etape 5/6 : 17 & 18 juin au Golf d'Albi

Etape 6/6 : 1 & 2 juillet au Golf du Cap d'Agde

Finale : 14 & 15 octobre au Golf de Mazamet

Forme de jeu

Formule de jeu : Score Maximum limité à 9 (Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.)

Epreuves qualificatives & Finale sur 2 jours : 18 trous / 9 trous par jour

Distances préconisées : (parcours adapté *FFGolf*)

- U10 : Repère 7 (Orange) filles et Repère 6 (Violet) garçons

Départs : Tour 1 : Samedi après-midi / Tour 2 : Dimanche matin

En fonction des particularités des parcours, le départ pourra avoir lieu du Trou n°1 et/ou du Trou n°10

Droits d'engagement

L'inscription à chaque étape de qualification régionale, se fait uniquement en ligne via les liens d'inscriptions disponibles sur les règlements particuliers des épreuves au plus tard **10 jours** avant le début de l'épreuve.

Le droit d'engagement pour chaque étape de qualification et pour la Finale s'élève à maximum **25 €**.

Rappel du règlement général, des préconisations et obligations pour les compétitions jeunes

Epreuve non-fumeur voir § 1.2-2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2-2 (I-8).

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Suiveurs de parties voir § 1.2.2-4

Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

Qualification pour la Finale

Après départage des ex-aequo (cf. règlement particulier des épreuves de qualification), **les 10 premières filles et les 10 premiers garçons de chaque étape qualificative se verront attribuer respectivement :**

10, 9, 8, 7, 6, ... points.

A l'issue de la 6^{ème} étape, un classement final sera établi qui permettra d'établir la liste des joueuses et joueurs qualifiés pour la finale dans la limite du nombre maximum de participant et selon les quotas définis filles et garçons.

Si la catégorie filles n'est pas complète, la catégorie garçons pourra être complétée d'autant et vice versa.

À l'issue de la Finale les 5 premières filles et 5 premiers garçons se verront primés.